

AMÉNAGEMENT AGRO-ÉCOLOGIQUE DE L'INFOMA

L'Infoma s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche éco-responsable. Pour rendre cette action concrète, l'Infoma a commandé, auprès du lycée agricole de Lyon-Ecully, un audit de gestion différenciée des espaces verts.

Présentation des acteurs du projet

Le CFPH (Centre de Formation et de Promotion Horticole) de Lyon-Ecully propose des formations dans les domaines du paysage, du maraîchage et du commerce horticole sur place, parc arboré, arboretum, tunnels maraîchers et parcelles de plein champ.

Le CFPH dispose d'une équipe de 20 professionnels, spécialisée dans la gestion raisonnée des espaces verts et dans les alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Stratégie d'intervention

La stratégie d'intervention contribuera au développement de la biodiversité sur le site de Corbas, tout en étant attentive à la satisfaction des usagers.

En quoi consistera cet audit?

L'audit permettra de réaliser un diagnostic (descriptif, quantitatif et qualitatif) de l'ensemble des espaces à entretenir sur le site de Corbas et le CFPH proposera un plan d'action.



Voir la note d'aménagement agro-écologique du site de corbas.

AMÉNAGEMENT AGRO-ÉCOLOGIQUE DE L'INFOMA

Une fois l'audit réalisé, le CFPH définira les objectifs en classant les espaces verts selon l'intensité d'entretien et en rationalisant le temps de travail. Il présentera un plan d'action à l'Infoma, indispensable pour diminuer l'impact environnemental.

Le plan d'action

Il définira :

- les différentes étapes de la mise en place de la gestion différenciée (datées) ;
- les espaces et les surfaces concernés par l'évolution des pratiques
- le matériel et le personnel nécessaire pour chaque tâche ;
- les coûts ou dépenses correspondantes ;
- les différents impacts directs repérés (augmentation/diminution de la biodiversité, effets paysagers...)
- les besoins futurs (en vue d'une planification).

Quel est le calendrier de mise en œuvre du projet?

Lundi 3 novembre 2014 : Début de la réalisation de l'audit par le CFPH sur le site de Corbas.

Début d'année 2015 : Élaboration, avec l'aide des apprenants de l'EPLA de Dardilly, d'un plan d'aménagement paysager.

Année 2015 : mise en œuvre des préconisations du plan d'action : premières plantations.

Suivi de l'étude sur deux ans : un comité de pilotage évaluera le bilan annuel des axes de gestion différenciée et de désherbage.

Vue aérienne de l'Infoma



FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Pour compléter son action sur l'aménagement agro-écologique, l'Infoma souhaite agir efficacement pour favoriser la biodiversité et la pérennité des équilibres naturels. A ce titre, l'Infoma étudie la possibilité d'accueillir des insectes pollinisateurs (en l'occurrence, des abeilles).

Au ministère de l'agriculture

Dans le jardin du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, dans le 7ème arrondissement, quatre ruches accueillent des abeilles. Le lycée de Beaune-la-Rolande les a installées et se charge de leur suivi.



Des abeilles au ministère de l'agriculture, grâce au lycée de Beaune-la-Rolande

LIEN : ARTICLE SUR LE SITE DU MINISTÈRE

En projet, à l'Infoma

L'Infoma souhaite installer des ruches, afin de s'inscrire dans le projet agro-écologique porté par le ministère.

L'Infoma va s'impliquer plus concrètement dans une démarche de biodiversité en aménageant un espace pour accueillir des abeilles sauvages (voir page suivante).

Ce projet, encore à l'étude, comprend différents points : délimitation d'une zone d'accueil, mise en place de haies, de panneaux d'informations pédagogiques...

Vous serez informés des avancées de la démarche.

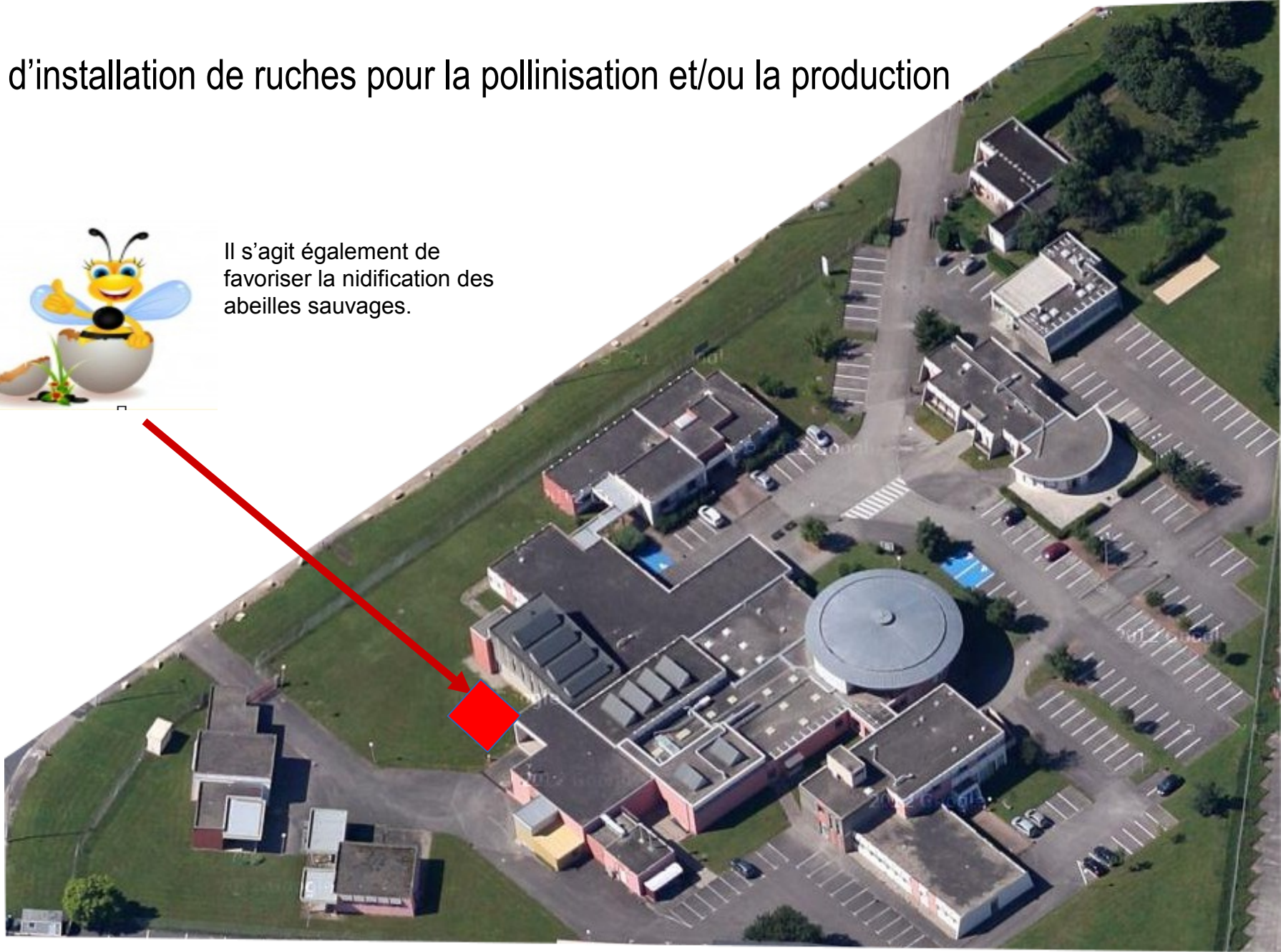
Dans l'attente, nous vous proposons de consulter le guide des bonnes pratiques pour favoriser la biodiversité :

LIEN : GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Zone d'installation de ruches pour la pollinisation et/ou la production



Il s'agit également de favoriser la nidification des abeilles sauvages.



Vue aérienne de l'Infoma